

Monsieur Fabien **SUDRY**
Préfet de la Région Bourgogne Franche
Comté
PREFECTURE DE COTE D'OR
21041 DIJON CEDEX

Objet : courrier d'engagement dans la démarche
du programme national «Petites Villes de demain»

Montbard, le 6 novembre 2020

Monsieur le Préfet,

Dans la foulée de l'annonce de Monsieur le Premier Ministre le 19 septembre 2019 du programme «Petites Villes de demain», la ville de Montbard avait saisi Monsieur le Préfet Bernard Schmeltz de son intérêt et de sa volonté de participer activement à ce nouveau programme.

En effet, en 2014 la Ville de Montbard et la Communauté de Communes du Montbardois ont été sélectionnées afin de participer à l'AMI Revitalisation des Centres-Bourgs, débouchant le 20 juin 2016 à la signature de la convention d'opération de revitalisation «Montbard, Pôle de Territoire», pour une durée de 6 ans. Cette feuille de route constitue un outil de consolidation et de transformation de l'attractivité globale du Montbardois et du rôle de centralité de Montbard.

Ainsi, Depuis plus de 4 ans, nous menons de front une politique pro-active et multithématique de revitalisation en partenariat avec l'État, l'Anah, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Département de Côte-d'Or et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

De nombreux projets ont d'ores-et-déjà vu le jour et d'autres sont en cours, notamment au travers de l'OPAH-RU. D'autres projets ou sujets sont en cours de réflexion tels que par exemple :

- La réhabilitation du parc de logements sociaux montbardois en partenariat avec nos bailleurs sociaux, à travers la définition d'un projet urbain, architectural et social partagé, dont l'étude a été récemment achevée,
- Le volet RHI-THIRORI de l'OPAH-RU,
- La poursuite de la mise en valeur patrimoniale et touristique de la cité à travers la restauration de son patrimoine classé,
- La réflexion sur la «Gare de Demain» en partenariat avec la Région et le groupe SNCF, interrogeant les notions de mobilité, d'urbanisme et de services,
- L'écovitalisation de bâtiments publics, l'approfondissement de la transition écologique du territoire en lien avec le Contrat de Transition Écologique partagé entre notre Communauté de Communes et celle du Châtillonnais,
- Le développement numérique du territoire, la lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme, grâce au déploiement d'un tiers-lieu d'ici 2022.

Au vu des actions déjà engagées, mais aussi du caractère ambitieux des sujets présentés ci-dessus, les actions subséquentes ne peuvent se concevoir dans le seul cadre de la temporalité de l'actuelle convention de revitalisation et elles nous semblent pouvoir s'inscrire et s'ajuster dans le nouveau dispositif gouvernemental. Les politiques de revitalisation sont des politiques complexes de long terme.

Notre actuel projet de territoire est la première phase d'amorçage de notre politique de revitalisation dont les premiers effets portent leurs fruits. Cette expérimentation a eu un effet levier essentiel notamment pour la mobilisation de financements et a déjà généré des retombées économiques conséquentes au sein du tissu des entreprises locales et du département.

Le programme «Petites Villes de demain» représente une opportunité majeure afin de poursuivre, au-delà de la convention de revitalisation, nos efforts et notre engagement en matière de revitalisation de Montbard et du Montbardois.

Conformément à ce qui a été annoncé par Madame la Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales dans le cadrage opérationnel du dispositif, notre souhait est d'optimiser les travaux déjà engagés, de nous inscrire dans la volonté de facilitation pour les territoires de l'AMI centre-bourg dans la mise en place d'une Opération de Revitalisation de Territoire. C'est pourquoi nous avons l'honneur de vous déclarer notre candidature au programme des «Petites Villes de Demain» et de vous solliciter pour que notre territoire soit retenu dans une logique de continuité et d'efficacité.

Pour compléter la présente, nous avons le plaisir de vous adresser le document de présentation sur le retour d'expérience de l'AMI, ainsi que nos perspectives, qui a été élaboré à l'attention de Madame J. Auricoste, directrice du programme au sein de l'ANCT lors de sa visite du 31 juillet dernier

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Maire,
Vice-Présidente du Conseil Départemental
de Côte d'Or,



Laurence PORTE

Le Président de la Communauté
de Communes du Montbardois,



Alain BECARD